

Le secondaire peut-il devenir principal : évolution des usages de la résidence secondaire à Châteauneuf d'Entraunes
Nathalie Ortar

► **To cite this version:**

Nathalie Ortar. Le secondaire peut-il devenir principal : évolution des usages de la résidence secondaire à Châteauneuf d'Entraunes. Jean-Marc Giaume et Jérôme Magail. 2006, Nice, France. Serre, pp.211-216, 2006. <halshs-00151123>

HAL Id: halshs-00151123

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00151123>

Submitted on 1 Jun 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Nathalie Ortar

Le secondaire peut-il devenir principal : évolution des usages de la résidence secondaire à Châteauneuf d'Entraunes

Paru dans : *Le Comté de Nice. De la Savoie à l'Europe. Identité, mémoire et devenir*, sous la direction de Jean-Marc Giaume et Jérôme Magail, Nice, Serre, 2006, pp. 211-216

Depuis la fin des années 1950 l'une des vocations principales du haut pays est d'être un lieu de villégiature. Une villégiature toutefois un peu particulière puisque nombre des maisons occupées ont été acquises par héritage ou sont rachetées par des « autochtones », c'est-à-dire des personnes dont les parents ou elles-mêmes sont parties travailler en ville tout en ayant conservé des attaches familiales dans un village présenté comme étant celui des origines. Cette problématique particulière renvoie autant au sens donné aux lieux et en particulier à la fonction symbolique de revêt tout habitat, qu'au sens des migrations qui doivent être interprétées en fonction des trajectoires familiales et professionnelles de chacun. Observé sous cet angle particulier d'analyse, l'usage du haut pays apparaît profondément ancré dans son époque.

Dans son analyse des migrations, Paul-André Rosental¹ en montre l'ancienneté, de même que les logiques, arguant de la nécessité de réintégrer le temps pour comprendre les phénomènes en cours. Dès lors, l'analyse de l'usage de la résidence doit tenir compte des processus migratoires à l'œuvre dans une lignée et des modes de regroupement familiaux qui président : regroupement autour du lieu d'origine, dans la ville d'accueil, dans un espace rural extérieur ou éclatement de l'entité familiale.

Le temps long doit dès lors être restitué à l'échelle d'une lignée pour en comprendre les incidences, ainsi que les ressorts. Cette approche permet de repérer les continuités et les ruptures : un bien peut être vendu dans une région devenue difficile d'accès où le réseau familial s'est distendu tandis qu'un autre est racheté dans un endroit mieux situé, plus plaisant ou porteur de sens pour l'espace familial du conjoint. Cette analyse passe donc aussi par le repérage des réseaux de parenté. Les travaux d'Isabelle Bertaux-Wiame², en sont une autre illustration pour la période récente et démontrent bien la nécessité de penser le familial en liaison avec le résidentiel. C. Bonvalet, A. Gotman et Y. Grafmeyer, en conclusion d'une enquête sur la famille, s'interrogent sur la pertinence de la variable « résidence principale »³, notamment parce que l'accumulation d'un patrimoine ne passe pas forcément par ce logement. Ces auteurs proposent d'élargir cette notion à celle de « système résidentiel » selon la définition de Daniel Pinson⁴. Ces systèmes contribuent à produire des espaces qui eux-mêmes construisent du « lien familial en permettant les rencontres, les échanges et l'hébergement. »⁵.

Enfin, cette étude sur le temps long des flux migratoires et des logiques résidentielles permet de faire la part entre des conceptions anciennes ou plus récentes, qui ont pu se développer au cours du demi siècle dernier⁶. Cet aspect particulier ne sera pas traité dans le cadre de cet

¹ *Les sentiers invisibles. Espaces, familles et migrations dans la France du 19^e siècle*, Paris, eds de l'EHESS, 1999

² « Familial et résidentiel : un couple indissociable », *Sociologie et sociétés*, vol. XXVII, n°2, 1995, p. 163-175

³ « Conclusion », in C. Bonvalet, A. Gotman et Y. Grafmeyer (eds), *La famille et ses proches. L'aménagement des territoires*, PUF/INED, Paris, 1999, pp. 239-243

⁴ *Du logement pour tous aux maisons en tous genres*, Plan construction et architecture (coll. Recherches), Paris, 1988

⁵ C. Bonvalet et al, op.citée, p. 243

⁶ Je reprends là une hypothèse que j'émettais en conclusion de mon mémoire de maîtrise : *Maison, sociabilité*

article, mais je tenais néanmoins à le mentionner afin d'inscrire la démarche au sein d'un processus plus large.

Le retour s'accompagne de la possession ou de la jouissance d'un bien mobilier dans une commune dite d'origine. Les liens développés précédemment sont essentiellement familiaux ou d'alliance. Les échanges entre les espaces urbain et rural sont nombreux, alimentés par des incursions quotidiennes pour certains, ce qui suppose une possible évolution de leurs fonctions. La longueur des déplacements géographiques peut également avoir varié tout au long de la vie au gré des déménagements des individus ou des groupes. De nouveau, il convient d'analyser précisément le sens de ces migrations, leur incidence sur la famille, les choix professionnels et donc la trajectoire sociale.

Pour illustrer ces hypothèses nous nous appuyerons sur un exemple précis : Châteauneuf d'Entraunes. A l'instar d'autres zones rurales et montagnardes, la Haute vallée du Var a vu sa population évoluer au cours des quinze dernières années. Les emplois étaient et sont restés rares, même si l'on peut remarquer une légère progression. Pourtant, de nouveaux habitants sont arrivés et se sont installés, le temps d'une expérience ou d'une tranche de vie. Châteauneuf d'Entraunes, se situe hors des routes. Cet isolement, sept kilomètres de la nationale 202, quatorze de Guillaumes, quatre-vingt-dix de Nice, est apparu particulièrement exemplaire car vivre au village reste une expérience qui exige une organisation quotidienne sans faille : point de boulangerie, point d'école sur place, tout se situe à Guillaumes ou plus loin, y compris bien souvent son emploi. Comme toutes les zones de montagne, la composition professionnelle de la population du haut pays s'est transformée. Afin de restituer les particularités de cette évolution recourir aux trajectoires de vie de ces habitants est apparu judicieux afin de mieux cerner les enjeux en cours. La difficulté persistante d'accès, l'éloignement physique qui est aussi celui des réseaux à haut débit d'information par exemple, nous ont semblé particulièrement intéressants pour rendre compte des changements en cours, mais aussi peut-être de la persistance de certains modèles. Châteauneuf est également exemplaire de ces villages où l'immobilier s'extrait difficilement de l'emprise des familles, très peu de maisons ayant été achetées par des étrangers au village. Cette relation forte aux maisons est d'ailleurs à elle seule révélatrice du poids symbolique des résidences secondaires. Trois histoires familiales illustrent le propos.

Isabelle a hérité en 1992 de la maison de son père à Châteauneuf d'Entraunes. Ce dernier y était né mais avait vécu principalement à Nice où se situait son emploi. Sa mère est née et a vécu sur le littoral. A cette époque, Isabelle est institutrice à l'étranger après l'avoir été deux ans dans un village du haut pays niçois. Elle rentre en France en 1995, l'année de son mariage et de la naissance de son premier enfant. Le retour au pays s'effectue en deux temps et passe par un séjour prolongé à Châteauneuf d'où s'effectue la recherche d'un logement et d'un emploi pour son conjoint. Elle-même obtient un poste dans une petite commune proche du littoral. Un an plus tard, son époux n'ayant toujours pas trouvé d'emploi ils décident de rentrer en Angleterre où naîtra leur deuxième enfant, au tout début de l'année 1997. Durant cette période elle revient à Châteauneuf chaque été, au mois d'août. Au cours de l'été 1999 elle quitte l'Angleterre et son conjoint pour s'installer à Châteauneuf avec ses enfants. Son projet est alors d'être l'institutrice de ses enfants et de créer une école privée. En cours d'année scolaire elle cède sous la pression de ses enfants et les scolarise à Guillaumes. Elle prend également la décision de réintégrer l'éducation nationale et sollicite un poste également à

Guillaumes, qu'elle obtient, ce qui lui permet de rester vivre à Châteauneuf. Cette installation représente une étape et non une fin en soi. En effet, la peur de s'ennuyer au bout de quelques années est une donnée dont elle tient compte. De même, elle se refuse à envoyer ses enfants en pension lors de leur entrée au collège trop éloigné pour que des aller-retours quotidiens soient envisagés. Toutefois, ce départ n'est nullement conçu comme un retour définitif vers la birésidentialité mais plutôt comme une étape supplémentaire dont l'une des issues peut prendre la forme d'un retour à Châteauneuf.

L'usage de la maison varie ainsi au rythme de l'évolution des besoins. La maison de famille, la maison source et ressource, est utilisée pour ses fonctions symboliques. Elle représente la continuité familiale, un trait d'union entre le présent, le passé et le futur. Elle est la coquille⁷, l'espace le plus intime vers lequel il est possible de se retourner et de se réfugier, elle constitue le lieu du possible ressourcement, l'espace où le retour est possible où le temps long reprend ses droits, où s'inscrit la mémoire. Les migrations répétées qu'elles s'effectuent à une échelle départementale ou européenne, sont également révélatrices des transformations actuelles des modes de vie en raison de la multiplicité des déplacements liés aux aléas du marché de l'emploi et des recompositions familiales. Le cas d'Isabelle rappelle aussi que pour que des familles s'implantent durablement il est nécessaire qu'elles effectuent des choix dont celui de devoir laisser partir les enfants alors qu'ils sont encore très jeunes lors de leur entrée au collège, un choix difficile pour nombre de personnes rencontrées.

La résidence secondaire des M. a été achetée au début des années 1970, cette acquisition est fortement symbolique puisque Edmond M. y est né et y a vécu les dix premières années de sa vie. En 1993, leur fille aînée, Sonia, décide de vivre à Châteauneuf pendant un an avec ses quatre enfants. Son conjoint souhaite consacrer une année à l'écriture de sa thèse de doctorat. Une bourse lui a été attribuée et des vacances à l'université de Nice feront vivre la famille pendant l'année. Une disposition qui leur permet de ne pas payer de loyer tout en offrant aux enfants l'occasion de vivre différemment avant l'entrée au collège de l'aînée. Pour éviter de se rendre à Guillaumes tous les jours ils décident que les aînés suivront des cours par correspondance. Toutefois, à la fin du premier trimestre les enfants réclament leur retour à l'école, essentiellement par désir de côtoyer quotidiennement d'autres jeunes de leur âge. Cette expérience fut pour eux décisive. Sonia, elle, fut surtout ravie de pouvoir de nouveau envisager une activité professionnelle et de cesser d'effectuer des navettes entre Guillaumes et Châteauneuf. L'éloignement des services, d'un bassin d'emplois suffisant et du collège rendaient cette implantation difficilement viable sur le long terme, aussi l'expérience n'a-t-elle pu se transformer en une installation durable.

En 1999, la fille cadette des M., Stéphanie, emménage à son tour avec son compagnon pour quelques mois. Après avoir vécu plusieurs années à l'étranger, Stéphanie est alors à la recherche de nouveaux projets professionnels. L'installation sera toutefois temporaire car le couple est en train de construire un projet d'émigration qui se concrétise un an plus tard. Leur séjour sera en fait fréquemment interrompu soit lorsque l'un ou l'autre trouve un emploi saisonnier, soit lors des multiples démarches administratives que requiert l'émigration. Depuis, chaque été est l'occasion d'un retour scindé entre la résidence secondaire des deux familles. Stéphanie affirme d'ailleurs qu'elle peut partir parce qu'elle sait que Châteauneuf existe et qu'elle peut donc y revenir chaque été pour se ressourcer et poursuivre son histoire

⁷ J. Pezeu-Massabuau, *La maison espace social*, PUF, Paris, 1983

familiale. Après avoir servi d'espace d'accueil avant un nouveau départ, la maison a repris une fonction de support mémoriel et de ciment d'une unité familiale en perpétuelle reconstruction.

La maison a donc repris temporairement sa fonction de résidence secondaire. Temporairement car Mme M. envisage de s'installer à Châteauneuf pour y passer sa retraite, un projet lui aussi conçu comme une expérience qui ne durera pas nécessairement. La résidence secondaire est de nouveau envisagée comme un moyen d'économiser le prix d'une location. Ce bien est également exploité pour son enjeu symbolique car il permet d'imposer une présence dont la légitimité est malmenée depuis que Mme M. est séparée de son conjoint. La résidence secondaire est fréquemment un objet de tension lors des divorces et sa possession érige celui qui la conserve en gardien d'une des mémoires de la famille, il perpétue une idée de la famille même si celle-ci n'est pas la sienne.

Le troisième exemple est celui de la famille des P. Depuis que M. P. a pris sa retraite en 1997, il séjourne la moitié du temps à Châteauneuf avec son épouse où cette dernière a hérité de plusieurs maisons et de terres. Ils tiennent toutefois à conserver leur logement à Villars pour pouvoir maintenir des liens professionnels et accéder plus facilement aux services médicaux. En 1997, leur fille est en train de compléter une licence de français. Elle vit alors à Nice. Elle souhaite devenir professeur des écoles mais échoue au concours d'entrée plusieurs années de suite. En 2000, elle occupe un emploi d'auxiliaire de puériculture à la crèche de Puget Théniers et s'installe donc chez ses parents. En 2001, la mairie de Guillaumes crée un emploi d'auxiliaire à la maternelle. Elle emménage alors à Châteauneuf, chez ses parents. Cet emploi lui permet aussi de se rapprocher de son ami qui vit dans un hameau voisin. L'installation paraît là aussi précaire en raison de la nature de son contrat de travail et elle quitte de nouveau le village pour travailler à Digne dans une école privée. Elle reviendra à Châteauneuf un an plus tard et y vit toujours malgré des contrats de travail marqués du sceau de la précarité.

Pour tous ceux, employés du tertiaire mais n'ayant pas réussi à intégrer une administration, l'emploi est incertain et rare. Résider dans une localité de montagne exige de parcourir de longues distances. De fait, l'installation apparaît rarement durable, le moyen terme est lui-même difficilement concevable et les aléas de la vie personnelle se surajoutent à l'instabilité de l'emploi. Seul l'équilibre trouvé par M. et Mme P. paraît emprunt de quelques certitudes. Ce sont aussi les seuls, grâce à leur situation de retraité, à pouvoir bénéficier d'une stabilité financière et d'un double logement. Leur birésidentialité révèle toutefois en creux l'importance de la proximité des services. De fait, au village, tous les retraités vivent sur le mode de la birésidentialité et partagent donc leur temps entre deux logements, malgré des revenus parfois très modestes et la nécessité pour certains de payer un loyer pour leur logement citadin.

Malgré leur précarité, leur caractère souvent éphémère, ces installations se sont multipliées au cours des dix dernières années et Châteauneuf ne représente qu'un exemple parmi d'autres de cette transformation de fond. Ces nouveaux habitants, dont les projets sont constamment réorientés en fonction des transformations de l'emploi et des besoins de la famille, témoignent de la souplesse du statut de la résidence secondaire, mais aussi de la difficulté à voir émerger de nouveaux métiers en montagne lorsque la distance avec le littoral devient trop importante pour que des navettes puissent être réalisées. En effet, selon la profession exercée les contraintes ne seront pas les mêmes et la mobilité ne sera pas envisagée de la même façon. Il reste un fait que certaines professions, notamment toutes celles tournant autour de l'informatique, restent sous-représentées en raison de l'absence de structures d'accueil adéquates.

L'âge exerce également une incidence sur la manière d'envisager la résidence. En effet, le temps de la retraite lui-même n'est plus perçu comme statique et peut être décomposé selon les âges. Ainsi, si la vie à temps plein dans le logement second est envisagée lors de la prise de la retraite, la bilocalité est de nouveau ressentie comme nécessaire lorsque les soins médicaux deviennent plus importants à l'approche du grand âge⁸. L'étude des parcours résidentiels donne ainsi une idée plus juste de l'importance accordée à chacun des logements, de la persistance de leur présence au cours d'une vie ou de plusieurs générations, mais aussi de l'évolution de la perception de l'espace du haut pays comme « espace à vivre » au quotidien et non plus simplement en villégiature.

⁸ Cf pour un plus long développement Elisabeth Gessat et Nathalie Ortar « Entre villégiature et repères identitaires, les pratiques spatiales des résidents secondaires français et russes », in Alain Berger, *Dynamique rurale, environnement et stratégies spatiales*, Publications de l'université Paul Valéry, Montpellier, pp. 475-480